

Compte rendu

Ouvrage recensé :

De Roux, Xavier et Voillemot, Dominique, *Le Droit de la concurrence des communautés européennes : Traité pratique – Recueil de textes* (2e éd.), André Joly, Paris, 1972, 588 p.

par C. Lloyd Brown-John

Études internationales, vol. 7, n° 2, 1976, p. 293-294.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700675ar>

DOI: 10.7202/700675ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Une comparaison plus poussée et une étude plus formelle des liens entre le domaine économique et le domaine socio-politique auraient ajouté à l'intérêt du recueil, puisque la région maghrébine comprend quatre pays aux régimes politiques et aux conditions sociales assez divers. Il paraît, d'après l'information donnée, que le fait commun de la dépendance l'emporte sur les divergences politiques ; que malgré des rhétoriques souvent opposées, ces pays font face aux mêmes problèmes, et ont recours aux solutions assez semblables. Économies mal intégrées et dominées par la monoculture ; un secteur agricole en recul ; secteur industriel minime ; secteur tertiaire gonflé ; surpeuplement et sous-emploi dans les villes : ces thèmes se retrouvent dans chaque article. Et, pour tous les pays, la solution semble se trouver dans une espèce de dirigisme, qu'il s'appelle socialisme arabe ou capitalisme de l'État. Les pays se distinguent les uns des autres surtout dans le choix des priorités et points d'attaque et dans les forces politiques qui font le soutien ou les victimes de la politique économique, et ceci pour des raisons peu discutées dans les articles généraux.

Les articles qui traitent des problèmes particuliers à chaque pays sont plus intéressants, justement du fait qu'ils s'occupent du cadre socio-politique des problèmes économiques. Le lecteur qui possède déjà des connaissances des pays maghrébins ou des pays sous-développés trouvera ici et des exemples et de l'information nouvelle. L'article au sujet de la localisation des industries nouvelles en Algérie donne une description excellente des problèmes du développement intégré dans un pays où le secteur urbain est dominé par une seule ville ; tandis que l'article sur la réforme des structures commerciales en Tunisie servira à titre d'exemple des problèmes commerciaux comme symptôme et cause d'une économie sous-développée. L'étude de l'économie lybienne montre que même la possession d'une ressource génératrice de richesses énormes, telle que le pétrole, ne mène forcément pas au développement économique du pays possédant, et décrit avec illustrations statistiques les

rapports entre un pays sous-développé et les entreprises multinationales sous le régime de concession.

Les économies maghrébines ne servira pas comme première introduction au sujet, mais, pour le spécialiste du Maghreb qui a déjà les connaissances de fond nécessaires, ou pour le spécialiste du développement économique ou politique à la recherche de cas typiques, le livre s'avérera à la fois intéressant et utile. Les problèmes auxquels s'adressent les auteurs sont des problèmes réels et importants, et les articles eux-mêmes sont, pour la plupart, valables. Même la date du livre (1971) ne gêne pas ; le désir de savoir « ce qui s'est passé après » peut suggérer des chemins intéressants pour la recherche. L'ouvrage se désigne un « premier bilan » et, comme tel, traite des sujets que ne peut ignorer aucun bilan futur.

Maureen COVELL

*North Adams College,
North Adams, Mass.*

DE ROUX, Xavier et VOILLEMOT, Dominique, *Le Droit de la concurrence des communautés européennes : Traité pratique - Recueil des textes* (2^e éd.), André Joly, Paris, 1972, 588p.

Depuis la parution de l'ouvrage de Houssiaux, *Concurrence et Marché commun* (Éditions Génin, Paris, 1960), les observateurs du Marché commun ont été fascinés par les possibilités de fusion des entreprises des États-membres du Marché commun. L'un des principaux objectifs du Traité de Rome était la création « d'un espace économique unique entre les six États-membres ». À l'époque, l'idée était originale et elle le demeure aujourd'hui en regard des tentatives d'autres associations de pays en d'autres parties du monde pour créer des unions économiques semblables.

Les membres du Marché commun se méfiaient naturellement, comme tout État particulier, des dangers de collusion industrielle

inhérents à la constitution de monopoles d'entreprises et surtout à l'établissement possible de monopoles au sein même de leur union. Les articles 85 et 86 du Traité de Rome furent rédigés afin d'éviter que les membres passent entre eux des accords privés visant à créer des monopoles et pour encourager simultanément la libre circulation des entreprises et des techniques.

L'article 85 interdit les accords entre les entreprises toutes les fois que de telles décisions pourraient provoquer une sorte d'entente concertée qui pourrait influencer sur le commerce entre les membres et apporter certaines entraves aux accords du Marché commun. L'article 86 est une mesure anti-trust qui interdit à un membre de profiter de la forte position économique qu'il pourrait détenir au sein du Marché commun.

Ce livre est la deuxième édition d'un des textes juridiques les plus utiles sur l'application des articles 85 et 86 du Traité de Rome. Il contient non seulement une étude détaillée de la jurisprudence concernant l'application de ces articles par les commissions de la Communauté européenne, mais également toute une série de règlements et de décisions des mêmes commissions en la matière. Ce livre est, à toutes fins utiles, un guide complet de jurisprudence que tout avocat devrait posséder quand il doit conseiller ses clients sur des questions concernant les fusions de sociétés, la protection des marques de commerce, le dumping ou toutes les autres pratiques commerciales des entreprises qui occupent une forte position économique au sein du Marché commun.

Nous croyons que cet ouvrage est un guide très complet de jurisprudence écrit par deux avocats plaçant pour des sociétés à Paris. La lecture de cet ouvrage passionnera les avocats, moins peut-être le simple lecteur qui s'intéresserait aux dédales complexes de la politique du Marché commun. Nous conseillons à ce dernier d'ouvrir quand même ce livre.

C. Lloyd BROWN-JOHN

*Département de science politique,
Université de Windsor, Ont.*

GONIDEC, P.-F., *Relations internationales* (Collection Université nouvelle), Éditions Montchrestien, Paris, 1974, 477p.

D'aucuns se réjouiront sans doute de la publication d'un ouvrage marxiste sur les relations internationales. Un tel ouvrage en langue occidentale, surtout en français, fait défaut depuis longtemps. Il est toutefois douteux que les « marxisants » sérieux en seront satisfaits et ceux qui espéraient trouver un bon manuel de relations internationales seront plutôt déçus.

Les problèmes de cet ouvrage sont multiples. L'auteur indique dans son avant-propos qu'il n'épouse pas une « attitude purement descriptive » afin de ne pas « verser dans l'inventaire nécessairement long et fastidieux ». Un « ouvrage d'initiation » doit pourtant être en mesure de donner à l'étudiant, à qui il est destiné, tous les outils analytiques nécessaires. Ceci est d'autant plus important que l'auteur indique que cet ouvrage se situe dans la perspective pluridisciplinaire.

Il y a ensuite son envergure. L'auteur a voulu en faire un ouvrage d'initiation qui élabore « des cadres théoriques destinés à donner à l'étudiant l'intelligence des problèmes, des clefs qui lui permettront d'ouvrir des portes sur la connaissance du monde contemporain » (p. 2). Or il s'avère qu'un seul cadre théorique est présenté, notamment le cadre marxiste. L'auteur fait référence aux ouvrages d'autres théoriciens occidentaux, notamment Aron, Morgenthau et Deutsch entre autres, mais il n'élabore aucunement leurs méthodes et se contente de les critiquer pour soutenir la sienne. L'utilité d'une référence à d'autres méthodes est évidente ; mais il aurait suffi de les exposer et ensuite de passer à l'élaboration de sa propre méthode. Or c'est justement l'élaboration de celle-ci qui est problématique.

L'apport principal du marxisme aux sciences sociales est l'analyse de classe des phénomènes sociaux. Ce genre d'analyse est pertinent pour les relations internationales puisqu'il nous permet de saisir l'importance